

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Unité Educative d'Hébergement  
Collectif – Placement Familial  
(UEHC-PF)  
Perpignan (Pyrénées Orientales)**

**Note de Première Phase (NPP)**

Novembre 2011 – N° 660784331\_RNPP



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Unité Educative d'Hébergement Collectif – Placement Familial (UEHC-PF) Perpignan (Pyrénées Orientales)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

Novembre 2011 – N° 660784331\_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	G. BRIARD	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
<b>Vérificateur</b>	M. BRIZIO	Responsable de bureau HSE
<b>Approbateur</b>	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

**L'Unité Educative d'Hébergement Collectif – Placement Familial** (UEHC-PF) (ETS n° 660784331) est située au 3, rue Guillaume Apollinaire à Perpignan (66), au nord-nord-ouest du centre-ville. Cet établissement accueille environ 12 adolescents âgés de 14 à 18 ans.

L'UEHC-PF, propriété du Ministère de la Justice, s'étend sur une surface d'environ 3302 m<sup>2</sup> qui comprend :

- un bâtiment unique, construit en 2005, sans sous-sol ni vide sanitaire et doté d'un étage. Les lieux de vie des adolescents (chambres individuelles, salle informatique, salle plurivalente) sont situés uniquement au premier étage du bâtiment. Le rez-de-chaussée est occupé par des bureaux et des salles de stockage de matériel, non accessibles aux adolescents.
- des espaces extérieurs constitués :
  - o d'une aire de récréation découverte enherbée ;
  - o d'un espace vert ornemental ;
  - o d'un parking privé revêtu d'un enrobé en bon état

Au total 12 adolescents, 10 personnels encadrants, pas de logement de fonction et 12 chambres pour accueillir les adolescents sont présents au droit de l'ETS.

Au cours de la visite il a été constaté l'absence de sous-sol ou de vide sanitaire au droit du bâtiment ainsi que l'absence de jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite. Le bâtiment, datant de 2005, est très bon état. En outre, la localisation des chambres des adolescents au premier étage ainsi que la présence d'une Ventilation Mécanique Forcée (VMC) dans chacune des pièces du bâtiment ont été constatées.

### **Résultats des études historiques et documentaires**

L'UEHC-PF a été construite en contiguïté d'un site recensé dans BASIAS (n° LRO6601323), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que le bâtiment de l'UEHC-PF a été construit en 2005 sur un terrain abritant autrefois des logements. Ces anciens bâtiments ont été

démolis en 2004.

La parcelle voisine à l'est de l'UEFC-PF a accueilli, à partir de 1958, des anciens ateliers de fabrication de machines-outils pour le tri des fruits (site BASIAS n° LRO6601323). Celle-ci a débuté le 20/03/1958 et s'est terminée le 01/01/1966. Son emprise est contiguë à celle de l'ETS. La recherche historique et documentaire a permis d'obtenir des plans historiques de l'époque mettent en évidence la faible importance des équipements présents sur le site ainsi que le nombre réduit de métaux employés, ce qui permet de conclure au caractère artisanal de ce site BASIAS. Il n'est aucunement fait mention dans ces plans, d'un quelconque dispositif de stockage de produits dangereux.

En plus de l'activité BASIAS ayant motivé le diagnostic, huit autres sites BASIAS ont été recensés entre 50 et 100 m au nord-est de l'ETS. Il s'agit d'une ancienne fabrique de caoutchouc synthétique, de garages (ateliers, mécanique et soudure), d'une blanchisserie-teinturerie, et d'une activité de commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé. Une brasserie non recensée dans BASIAS, a également été identifiée à environ 50 m au nord de l'ETS. Aux vues de l'activité réelle de ce site qui était l'embouteillage et sa distance de 50 m par rapport à l'ETS, cette activité n'est pas considérée comme potentiellement polluante. Ce site n'est donc pas retenu comme ayant pu avoir une influence sur les milieux au droit de l'ETS.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'ETS.

### **Résultats des études géologiques et hydrogéologiques**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve à environ 5 m de profondeur au droit du site. L'écoulement naturel de cette nappe s'effectue vers le cours d'eau *la Têt*, soit en direction du sud-sud-est. Les ateliers de fabrication de machines-outils (site BASIAS n° LRO6601323) ainsi que les huit sites BASIAS recensés à proximité de l'ETS sont situés à l'est et au nord-est de l'ETS. L'ETS est donc situé en position latérale hydraulique par rapport à ces sites BASIAS.

### **Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'adolescents de 14 à 18 ans, sans jardin pédagogique ni logement de fonction, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Cependant, aucun de ces trois scénarios d'exposition potentielle n'a été retenu :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradée par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS contigu :

L'activité des anciens ateliers de fabrication de machines-outils pour le tri des fruits (site BASIAS n° LRO6601323) n'utilisait que peu d'équipements, et aucune utilisation de produits potentiellement polluants par ce site n'a été mise en évidence. De plus, les bâtiments de l'ETS sont

situés à 25 m en latéral hydraulique de la parcelle du site BASIAS contigu. Enfin, les dispositions constructives (présence de VMC dans toutes les pièces et lieux de vie des adolescents situés au 1<sup>er</sup> étage) sont de nature protectrice. Ainsi, l'influence des sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'ETS via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines n'est pas retenue.

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiel n'a pas été retenu du fait de l'absence de jardin pédagogique et de l'âge des adolescents (14 à 18 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, en l'absence de vecteurs de transferts de l'ancien site BASIAS vers l'ETS, nous proposons de classer l'Unité d'Éducative d'Hébergement Collectif-Placement Familial (n° 6607844331), en « **catégorie A : les sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**